

## ***FICHE D'INFORMATION***

### **REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

#### **Le système statistique national**

##### **Cadre institutionnel**

##### *Nature et composition du système*

A l'image du pays tout entier, le système statistique national (SSN) de la République Démocratique du Congo vit des moments difficiles depuis le début des années 1990. En effet, la mauvaise gestion et les crises socio-politiques récurrentes qui ont débouché sur des conflits armés ont entraîné progressivement l'effondrement de l'économie nationale et la paupérisation de larges couches de la population. Le système statistique national et notamment l'Institut National de Statistique (INS) qui en constitue le noyau central en a subi de plein fouet les conséquences et a sombré dans une profonde léthargie. Grâce aux efforts de la classe politique congolaise et de la communauté internationale, le pays s'achemine vers le retour de la paix et d'une situation constitutionnelle normale. C'est dans ce cadre, que les partenaires au développement appuient depuis quelques années les efforts déployés par le Gouvernement pour la réhabilitation du système statistique national.

Le SSN congolais est un système décentralisé mais non intégré, constitué d'unités indépendantes entre elles. L'Institut National de Statistique qui est au centre du système est un établissement public à caractère scientifique doté de la personnalité juridique. Il a été créé par l'ordonnance n° 78-397 du 13 octobre 1978. Placé sous une double tutelle : la tutelle «technique» du Ministre chargé du Plan et la tutelle «administrative» du Ministre chargé du Portefeuille de l'Etat, l'INS est géré par un Comité directeur de trois membres et supervisé par un Conseil d'administration dénommé Conseil scientifique. Le Conseil scientifique se réunit de manière irrégulière. L'INS dispose de sept directions centrales et de onze directions provinciales.

L'INS a pour missions de collecter, centraliser, traiter et diffuser les statistiques nécessaires à l'élaboration et à la conduite des politiques économiques et sociales de l'Etat d'une part, à l'information et à la prise de décisions des entreprises publiques et privées et de la société civile d'autre part. Il est chargé de la production d'une grande partie des statistiques macroéconomiques courantes, des grandes enquêtes auprès des ménages et des entreprises et des recensements généraux de la population. Enfin, il est chargé d'assurer la coordination technique du système statistique national.

Au 1<sup>er</sup> juillet 2002, l'INS comptait dans la capitale Kinshasa, un effectif de 352 agents (dont 5 en disponibilité) ainsi répartis: 2 Ingénieurs statisticiens économistes (en disponibilité), 4 Ingénieurs des travaux statistiques (dont 2 en disponibilité), 6 agents titulaires d'une maîtrise en démographie, 47 d'une licence (dont 1 en disponibilité), 41 du graduat, 26 Adjoints techniques de la statistique (cadres moyens) et 226 autre salariés dont 23 Agents techniques de la statistique. A ces effectifs s'ajoutent 100 agents travaillant dans les directions provinciales, parmi lesquels 3 titulaires d'une licence et 21 du graduat.

Pour l'année 2001, pour un budget de fonctionnement prévisionnel de 334 000 dollars US, seuls 1000 dollars ont été mobilisés, soit un taux d'exécution de 0,3% !

Outre l'INS, le système statistique national de la République Démocratique du Congo comprend les services statistiques créés au sein des ministères et de certains organismes publics ou parapublics. Ces services collectent, traitent et diffusent les statistiques sectorielles relevant de leurs compétences. Les principaux sont situés au sein des ministères en charge des secteurs suivants : éducation, santé, agriculture. Ils comptent en général très peu de statisticiens en leur sein et disposent de moyens matériels et financiers très limités. Les services de la Banque Centrale du Congo (BCC) élaborent les statistiques monétaires et la balance des paiements tandis que les statistiques de finances publiques le sont par les services du Ministère des Finances. A la suite de l'effondrement qu'a connu l'INS au cours des années 1990, la Banque Centrale du Congo a repris de fait certaines activités normalement de la compétence de l'INS comme l'élaboration des comptes nationaux. L'Office des Douanes et Accises joue un rôle actif dans l'élaboration des statistiques du commerce extérieur tandis que l'Institut de Recherches Economiques et Sociales (CIRES) mène quelques activités statistiques mais surtout d'analyse économique.

#### ***Textes législatifs et réglementaires***

Il n'existe pas de texte législatif régissant les activités statistiques en République Démocratique du Congo. L'ordonnance n° 78-397 du 13 octobre 1978 portant création et statuts d'un établissement public dénommé Institut National de la Statistique, en abrégé INS attribue à ce dernier la fonction de coordination technique du SSN mais elle ne traite pas des autres points importants qui figurent habituellement dans une loi statistique.

#### ***Coordination des activités statistiques***

Il n'existe pas de structure officielle chargée de l'orientation et de la coordination générale du système statistique national. L'arrêté départemental n° CAB/PLAN/006/90 du 14 avril 1990 a créé une Commission d'Etudes Statistiques et des Comptes Nationaux pour contribuer à la coordination des activités statistiques. Dans la pratique, cette Commission ne fonctionne pas de manière satisfaisante. Elle permet toutefois à l'INS et à la BCC de collaborer dans l'élaboration des comptes nationaux.

#### ***Appartenance à des organisations internationales ayant des activités statistiques***

A l'instar des autres pays d'Afrique subsaharienne, la République Démocratique du Congo est membre de plusieurs organisations internationales, régionales et sous-régionales . Parmi celles qui mènent régulièrement des activités statistiques, citons : l'Organisation des Nations unies et sa branche régionale, la Commission Economique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), la COMESA (Common Market of Eastern and Southern Africa /Marché commun de l'Afrique orientale et australe), et la SADC (Southern African Development Community /Communauté de développement de l'Afrique australe).

#### ***Participation à des programmes plurinationaux***

L'INS participe aux activités statistiques des organisations dont est membre la République Démocratique du Congo.

L'INS participe au Programme de comparaison internationale des prix (PCI).

En ce qui concerne le Système général de diffusion des données du Fonds monétaire international (SGDD), la République démocratique du Congo y a adhéré et ses méta données ont été incluses pour la première fois dans le «Dissemination Standards Bulletin Board» du Fonds monétaire international (FMI) le 24 avril 2004.

### **Production statistique**

Comme nous l'avons vu au début de ce document, le système statistique national congolais s'est effondré au cours de la décennie 1990. A l'exception notable des publications de la Banque Centrale du Congo, la plupart des travaux statistiques courants ont été mis en sommeil pendant une longue période. La détérioration des conditions de travail et l'effondrement du pouvoir d'achat des salaires ont entraîné une profonde démotivation des personnels, notamment à l'INS. Plusieurs cadres de haut niveau ont quitté l'INS au cours des années 1990. L'insuffisance chronique des moyens financiers mis à disposition par l'Etat n'a pas été compensée par l'aide des partenaires au développement dont certains ont gelé leur assistance pendant une longue période. La production du système statistique national est devenue erratique et de faible qualité. Elle souffre de lacunes en terme de quantité, de qualité, de couverture, d'analyse et de diffusion, notamment en raison de l'insuffisance des ressources humaines, matérielles et financières mises à disposition par l'Etat. L'insuffisance, voire l'absence de la coordination statistique se traduit, dans certains cas, par la production de statistiques non comparables sur un même domaine ou dans le temps à cause souvent de l'utilisation de concepts, définitions, nomenclatures et méthodes différents. Par ailleurs beaucoup de statistiques produites le sont à un niveau de désagrégation insuffisant pour les besoins de l'analyse et des politiques de décentralisation.

Avec le retour progressif du pays à la paix et à la stabilité, les partenaires au développement et les autorités nationales ont entrepris la réhabilitation de l'appareil de production statistique dans le cadre de plusieurs initiatives et projets avec des financements importants. Toutefois, l'absence d'un programme de développement statistique national se fait durement sentir.

L'accent mis sur la lutte contre la pauvreté qui est maintenant au centre des politiques de développement dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne engendre une nouvelle demande en données statistiques à laquelle le système statistique national a beaucoup de difficultés à répondre.

### **Evaluation du système statistique national**

A l'instar de la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, la République Démocratique du Congo s'attèle à l'élaboration d'un document de Stratégie de Réduction de la pauvreté (DSRP). Un DSRP intérimaire a été adopté en mars 2002 et la version définitive est en cours d'élaboration. Malgré les progrès constatés récemment et les nombreuses initiatives en cours, le SSN congolais reste encore caractérisé par un certain nombre de faiblesses:

*- l'absence d'une législation statistique*

Comme on l'a vu plus haut il n'existe pas de loi statistique en République Démocratique du Congo.

- *l'insuffisance de la coordination statistique*

Il n'existe aucune structure formelle de coordination générale du système statistique national. Le noyau central du système statistique national que constitue l'INS devrait être renforcé en termes de ressources humaines et de moyens matériels et financiers pour lui permettre de prendre et de mener à bien les initiatives nécessaires pour doter le pays d'un cadre institutionnel adapté qui permette le développement coordonné et maîtrisé des activités statistiques.

- *l'insuffisance qualitative et quantitative des données produites au regard des exigences de la demande,*

- *l'insuffisance de l'analyse et de l'utilisation des données,*

- *l'absence d'une politique des ressources humaines pour pallier l'insuffisance du nombre de statisticiens qualifié et offrir des conditions de travail et des plans de carrière attractifs.*

## La gestion stratégique du système statistique national

### **Expérience en matière d'élaboration de stratégies**

#### *Expériences antérieures*

La République Démocratique du Congo fait partie des nombreux pays d'Afrique subsaharienne qui n'ont jamais élaboré et mis en œuvre un Schéma directeur de la statistique bien que des programmes statistiques sectoriels à court ou moyen terme aient été élaborés dans le passé. Pourtant la nécessité d'inscrire le développement de la statistique dans le cadre des politiques et programmes nationaux de développement est maintenant reconnue.

Depuis une vingtaine d'années, plusieurs missions d'experts et de consultants se sont penchées sur l'état du système statistique national et notamment sur la situation de l'INS. Des rapports d'experts nationaux ont également été produits au cours de cette période.

Parmi les missions les plus récentes on peut citer: la mission de juin 2001 du Fonds monétaire international (FMI) chargée d'évaluer la qualité des statistiques et de proposer des actions en vue de la réhabilitation du SSN, la mission du Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD) sur la réhabilitation de l'appareil statistique de janvier 2002 et la mission d'un expert d'AFRISTAT de juillet 2002. La mission du FMI avait, entre autres recommandations, suggéré l'organisation d'un séminaire national de sensibilisation sur les questions statistiques et l'élaboration d'un plan national de développement de la statistique.

La mission du PNUD avait également proposé l'élaboration d'un «programme intérimaire de relance 2002-2006».

La mission d'AFRISTAT a été effectuée dans le cadre du projet «Renforcement des capacités nationales (CAPNAT) financé par la France. Elle était chargée d'évaluer «la situation actuelle du système statistique national (SSN) de la République Démocratique du Congo en vue d'élaborer un programme d'appui au renforcement des capacités statistiques». Cette mission a

établi un diagnostic et formulé des recommandations , notamment pour l'élaboration d'un programme de développement à moyen terme de la statistique congolaise. Les grands axes de ce programme et les étapes du processus d'élaboration du plan figurent dans le rapport rédigé par la mission.

### *Situation actuelle et perspectives*

La réhabilitation et le développement du système statistique national congolais préoccupent depuis plusieurs années le Gouvernement et les bailleurs de fonds. Ces derniers, notamment la Banque mondiale, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'Union européenne et la France ont déjà apporté des appuis substantiels ou s'approprient à le faire prochainement. Le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) est en cours de finalisation. De bonnes perspectives s'ouvrent donc pour le lancement du processus d'élaboration d'un programme à moyen terme de développement statistique de la République Démocratique du Congo.

### *Soutiens attendus de PARIS21*

Vu l'intérêt que portent les partenaires au développement à la réhabilitation du système statistique national congolais, les nombreux projets d'appui en cours d'exécution ou d'élaboration et le consensus sur sa nécessité, le financement de l'élaboration d'un programme à moyen terme de développement statistique ne devrait pas poser de problème particulier. Par contre, la faiblesse des ressources humaines dans le domaine statistique nécessite une expertise extérieure. Le plaidoyer auprès des autorités nationales, la fourniture d'une documentation sur les stratégies nationales de développement statistique et la participation à des échanges d'expériences avec d'autres pays africains devraient contribuer au succès du processus d'élaboration du programme de développement statistique de la République Démocratique du Congo. La préparation par PARIS21 d'un programme régional africain d'appui à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies nationales de développement statistique est une initiative bienvenue.